

ASSOCIATION SAINT-VINCENT

10, rue de Lorraine

78100 Saint-Germain en Laye

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2007**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 05 décembre 2002, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- Le contrôle des comptes annuels consolidés de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, 2^e alinéa, du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note intitulée « Autres immobilisation » du I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations, notamment au regard des nouveaux règlements applicables depuis le 1^{er} janvier 2005 ;
- La note intitulée « Provisions pour risques et charges » du II de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement de l'engagement de retraite à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis dans votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les différents documents communiqués à votre assemblée sur la situation financière de votre association.

Fait à colombes, le 27 mai 2007

Le commissaire aux comptes
SARL COFIEC
Membre de la compagnie régionale
de Versailles



ASSOCIATION SAINT-VINCENT

10, rue de Lorraine

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SOMMAIRE

COMPTES REGROUPES

- Bilan Actif	F° 1
- Bilan Passif	F° 2
- Compte de Résultat de l'exercice	F° 3

- ANNEXE :

. Principes et méthodes comptables.....	F° 4
. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat.....	F° 5 à 7
. Etat des immeubles	F° 8
. Etat des immobilisations.....	F° 9
. Etat des amortissements.....	F° 10
. Etat des provisions.....	F° 11
. Etat des créances et des dettes.....	F° 12
. Etat des emprunts.....	F° 13
. Détail Passif – Réserves.....	F° 14

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

ACTIF

	2006			2005
	BRUT	AMORTIS- SEMENTS PROVISIONS	NET	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Constructions	399 378,31		399 378,31	399 378,31
- Install. générales et aménag. des constructions	2 134 534,39	1 257 705,53	876 828,86	981 476,78
- Matériel de transport	102 533,73	70 690,41	31 843,32	18 969,44
- Matériel de bureau-informatique	51 638,45	43 446,09	8 192,36	11 014,12
- Mobilier	268 107,11	204 387,12	63 719,99	65 999,18
- Immobilisations en cours				
TOTAL	2 956 191,99	1 576 229,15	1 379 962,84	1 476 837,83
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Dépôts et cautionnements	26 605,41		26 605,41	26 360,30
- Dépôt de garantie				224,03
TOTAL	26 605,41		26 605,41	26 584,33
CREANCES				
- D.A.S.D.Y.	439 584,18		439 584,18	279 638,94
- Personnel - rémunérations dues				338,23
- Personnel - avances, acomptes et opposition	500,00		500,00	2 450,00
- Avances aux éducateurs	8 412,00		8 412,00	6 362,00
- Fournisseurs -avoirs	2 802,12		2 802,12	
- Autres produits à recevoir	33 604,13		33 604,13	26 058,16
- Débiteurs divers	2 206,31		2 206,31	9 393,46
TOTAL	487 108,74		487 108,74	324 240,79
DISPONIBILITES				
- Chèque à encaisser	1 000,00		1 000,00	489,53
- SOCIETE GENERALE n° 1	91 777,75		91 777,75	
- SOCIETE GENERALE n° 2				
- SOCIETE GENERALE compte sur livret	32 533,26		32 533,26	31 843,16
- SOCIETE GENERALE comptes à terme				112 000,00
- Banque Economat S.G.	489,38		489,38	5 092,53
- Banque Foyer S.G.	139 904,71		139 904,71	212 604,62
- Compte S.G.				52 736,39
- Caisse	293,65		293,65	489,64
TOTAL	265 998,75		265 998,75	415 255,87
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
				1 900,19
TOTAL GENERAL	3 735 904,89	1 576 229,15	2 159 675,74	2 244 819,01

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

PASSIF

	2006	2005
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>		
Fonds associatifs	482 249,27	479 926,24
Subventions d'investissement externes non amortissables	73 480,43	73 480,43
Provisions réglementées (réserve de trésorerie)	364 775,85	363 708,85
Provisions réglementées (réserve des plus-values nettes d'actif)		
Charges non financées par les tutelles	-5 913,24	-728,24
TOTAL	914 592,31	916 387,28
<u>RESULTAT : Association</u>		
	2 277,40	2 323,03
<u>REPRISE DE RESULTATS PAR LES TUTELLES</u>		
Report à Nouveau - Résultat différé	-247 692,19	-96 672,27
Réserve de compensation	44 914,46	8 000,00
Réserve de trésorerie	138 085,70	138 085,70
Excédent lié à l'investissement	3 600,00	1 000,00
Solde à reverser auprès des organismes financeurs		62 131,88
Solde à récupérer auprès des organismes financeurs	-68 698,36	
Solde excédentaire N à affecter par les organismes financiers	68 069,27	-67 973,36
TOTAL	-61 721,12	44 571,95
<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES</u>		
- Travaux du Gai Logis	71 214,80	71 214,80
- Equipement informatique	2 300,00	2 300,00
- Travaux de sécurité	73 175,60	73 175,60
- Amortissements	-27 408,53	-14 883,32
TOTAL	119 281,87	131 807,08
<u>PROVISION POUR CHARGES</u>		
- Provisions pour Compte Epargne Temps	21 954,52	
- Provisions pour pension et obligations similaires	146 133,81	
- Autres provisions pour charges	2 838,57	16 328,29
TOTAL	170 926,90	16 328,29
<u>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</u>		
- Emprunt S.G. (1.640.000 F)		25 560,74
- Emprunt S.G. (600.000 F)		
- Emprunt S.G. (900.000 F)	32 171,43	48 184,69
- Emprunt S.G. (travaux du Gai Logis)	210 722,28	224 566,87
- Emprunt S.G. (travaux mur mitoyen)	27 827,20	39 699,82
- Emprunt S.G. (travaux de sécurité)	323 692,27	359 280,15
- Comptes bancaires		51 524,51
- Echéances à payer	1 038,54	1 124,61
TOTAL	595 451,72	749 941,39
<u>DETTES FOURNISSEURS</u>		
	71 237,63	77 757,95
<u>DETTES FISCALES ET SOCIALES</u>		
- Personnel - Rémunérations dues	785,24	
- Dettes provisionnées pour congés à payer	65 247,16	77 160,64
- Charges sociales et fiscales provisionnées sur congés à payer	36 311,22	44 561,49
- Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	134 982,30	116 570,50
- Etat et autres collectivités locales	5 877,00	7 123,39
TOTAL	243 202,92	245 416,02
<u>AUTRES DETTES</u>		
- Créiteurs divers	38 313,38	17 307,28
- Charges à payer	66 112,73	42 978,74
TOTAL	104 426,11	60 286,02
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>		
TOTAL GENERAL	2 159 675,74	2 244 819,01

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
Prix de journée	3 098 095,81	2 838 356,26
Autres produits	80 276,12	94 871,91
Reprise provisions pour engagements retraite	19 469,01	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 197 840,94	2 933 228,17
Achats non stockés de matières et fournitures	293 097,83	289 425,86
Services extérieurs	318 828,00	302 908,67
Autres services extérieurs	179 177,18	157 045,32
Impôts, taxes et versements assimilés	124 705,77	104 566,35
Charges de personnel	1 534 208,54	1 555 846,65
Dotations aux amortissements	151 857,80	122 654,11
Autres charges de gestion courante	543 366,08	532 402,47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 145 241,20	3 064 849,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	52 599,74	-131 621,26
Revenus du compte sur livret	6 178,10	593,16
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	6 178,10	593,16
Intérêts sur emprunts et frais financiers	30 883,18	33 874,86
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	30 883,18	33 874,86
RESULTAT FINANCIER	-24 705,08	-33 281,70
RESULTAT COURANT	27 894,66	-164 902,96
Produits exceptionnels :		
- sur opérations de gestion	3 744,46	160,79
- sur opérations de capital		
Quote-part subventions d'investissement virée au résultat	12 525,21	7 646,84
Reprises sur provisions pour charges		
Reprises exceptionnelles :		
- à la réserve de trésorerie		4 464,21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 269,67	12 271,84
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	184,90	1 555,00
Dotations exceptionnelles :		
- à la réserve de trésorerie		
- aux provisions réglementées		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	184,90	1 555,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 084,77	10 716,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	43 979,43	-154 186,12
Reprise partielle résultats	66 000,00	88 535,79
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	109 979,43	-65 650,33

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2006

Les comptes regroupés incluent l'Association Saint-Vincent et les établissements conventionnés financés par prix de journées (Foyer de Lorraine et le Gai Logis, Service Jeunes Majeurs, Service d'Accueil en Urgence, Service Commun).

I. Principes et méthodes comptables

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf exceptions indiquées dans les autres informations,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du Plan Comptable Général - PCG (Règlement 99-03) et des Règlements du Comité de la Réglementation Comptable - CRC - modifiant la version 1999 du PCG, ainsi que des dispositions particulières résultant du Règlement du CRC n° 99-01 du 16 Février 1999 portant sur le plan comptable des Associations.

II. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Immeubles

Les immeubles sont évalués sur les bases suivantes :

- Foyer : 110 716 € et Maison de Vacances de "La Ferrière" : 14 254 €. Evaluations établies en Janvier 1968, lors de la modification du statut de l'Association ;
- Gai Logis : 274 408 €. Estimation indiquée dans le traité de fusion des associations "GAI LOGIS" et "SAINT-VINCENT" établi devant Notaire le 6 Décembre 1988.

Aucun amortissement pour dépréciation des immeubles, fonction de leur durée probable de vie, n'a été constaté pour les raisons suivantes :

- un amortissement annuel des immeubles utilisés par le Foyer de Lorraine n'est pas susceptible d'être pris en charge dans les budgets arrêtés par la DAS des Yvelines ;
- les plus-values latentes sur ces immeubles sont très importantes ;
- les valeurs brutes inscrites au bilan sont considérées comme représentatives de la valeur des terrains, par principe non amortissable.

Autres immobilisations

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - Installations générales et agencements des constructions | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport | 4 à 5 ans |
| - Matériel de bureau, informatique et mobilier | 4 à 10 ans |

A compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2005, les comptes ont été établis en application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. L'application de cette nouvelle réglementation n'a pas d'impact sur les comptes de l'association.

Créances

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'Association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Réserve de trésorerie (provisions réglementées)

Ce compte est crédité, par le débit d'un compte de Dotations aux autres provisions réglementées, du montant affecté à la réserve de trésorerie sous forme de majoration de prix de revient ou de dotation au fonds de roulement. Cette réserve fait partie des provisions réglementées et n'est donc pas soumise au règlement n°2000-06 relatif aux passifs (Avis de conformité du CNC du 17/04/1986).

Cette somme est constituée de « fonds publics » restituables.

Charges non financées par les tutelles

Il s'agit de dépenses que l'Autorité de Financement refuse lors de l'approbation du Compte Administratif considérant qu'elles sont manifestement étrangères à celles qui avaient été envisagées lors de la procédure de fixation du tarif.

Elles sont donc portées en moins des Fonds associatifs.

Report à Nouveau – Résultat différé

Ce compte enregistre les différences de résultats cumulées à fin 2005 entre les comptes annuels et les comptes administratifs :

- au crédit : la réserve des plus-values nettes d'actif pour 1 067 € et des provisions « budgétaires » pour 2 838,57 € ; écritures constatées uniquement au compte administratif ;
- au débit : la provision pour congés payés de 100 577,84 € ; écriture refusée par l'autorité de Financement ;
- au débit : la provision pour engagement de retraite de 2005 pour 165 602,82 € ; écriture refusée par l'autorité de Financement.
- au débit : l'affectation du résultat de 2005 pour 21 144 €.

Subventions d'investissement amortissables

Les subventions d'investissement sont reprises à hauteur des amortissements des immobilisations.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).
Les intérêts courus non échus sont constatés en fin d'exercice.

Provisions pour risques et charges

Le personnel étant financé sur des fonds publics, les engagements de départ à la retraite ont été provisionnés pour la première fois cette année et calculés à l'ouverture de l'exercice et imputés en report à nouveau pour un montant de 165 603 €. L'évaluation de la provision au titre de l'exercice 2006 conduit à une reprise de provision en raison du départ de personnel ayant acquis une ancienneté importante au sein de l'établissement. La provision est évaluée dans le cas d'une mise à la retraite par l'employeur à 65 ans, et déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- . conventions collectives applicables et accord d'entreprise ;
- . table de mortalité Homme / Femme INSEE ;
- . turn-over moyen ;
- . progression des salaires et GVT estimée à 2,50 % ;
- . taux d'actualisation retenu à 4 %.

Il en résulte au 31 Décembre 2006 un engagement global de 146 133.81 €.

Comptes de régularisation-actif/passif

Créances - Produits à recevoir :

- Indemnités journalières de Sécurité Sociale.....	8 427,26 €
- Remboursement projet d'établissement et VAE Madame LEFEVRE	10 541,75 €
- Solde subvention travaux de sécurité.	14 635,12 €

	33 604,13 €
	=====

Autres dettes - Charges à payer

- Charges à payer diverses	34 312,73 €
- Honoraires	31 800,00 €

	66 112,73 €
	=====

**ASSOCIATION SAINT-VINCENT
(Regroupé)**

10, rue de Lorraine

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ETAT DES IMMEUBLES

Désignation de l'immeuble -----	Date -----	Valeur brute au bilan en €
Foyer : 10, rue de Lorraine 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	1968	110 716 €
Gai Logis : 2, rue Jean Mermoz 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	1988	274 408 €
Maison de Vacances : JOUGNE 25370 LES HOPITAUX NEUFS	1968	14 254 €
		----- 399 378 € =====

Désignation de l'établissement

Saint-Vincent (Comptes regroupés)
10, rue de Lorraine
78100 Saint-Germain-en-Laye

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE
en Euros

2006

N° DES COMPTES	INTITULES DES COMPTES	VALEUR BRUTE au 1er Janvier N (1)	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE (2)	CESSIONS ET MISES AU REBUT DE L'EXERCICE (3)	VIREMENTS POSTE A POSTE DE L'EXERCICE (4)	VALEURS BRUTES au 31 Décembre N (5) = (1)+(2)-(3)+(4)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
201	Frais d'établissement					
203	Frais de recherche et de développement					
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, ...					
206	Droit au bail					
208	Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
211	Terrains					
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
213	Constructions sur sol propre					
214	Constructions sur sol d'autrui	2 984 615,84	17 716,34	468 419,48		2 533 912,70
215	Installations, matériel et outillage techniques					
218	Autres immobilisations corporelles	645 152,17	34 403,62	257 276,50		422 279,29
dont	Installations générales, agencements, aménagements divers					
dont	Matériel de transport	100 678,47	22 826,00	20 970,74		102 533,73
dont	Matériel de bureau et informatique	109 254,83	800,00	58 416,38		51 638,45
dont	Mobilier	435 218,87	10 777,62	177 889,38		268 107,11
23	Immobilisations en cours					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
26	Participations et créances rattachées					
271	Autres titres immobilisés					
272	Prêts					
275	Autres immobilisations financières	26 584,33	21,08			26 605,41
TOTAL GENERAL		3 656 352,34	52 141,04	725 695,98		2 982 797,40

Désignation de l'établissement

Saint-Vincent (Comptes regroupés)
10, rue de Lorraine
78100 Saint-Germain-en-Laye

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE
2006
en Euros

N° DES COMPTES	INTITULES DES COMPTES	AMORTISSEMENTS CUMULES au 31 Décembre N-1 (1)	DOTATIONS DE L'EXERCICE (2)	DIMINUTIONS RESULTANT DES SORTIES DE L'EXERCICE (3)	AMORTISSEMENTS CUMULES au 31 Décembre N (4) = (1) + (2) - (3)
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
2801	Frais d'établissement				
2803	Frais de recherche et de développement				
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, ...				
2806	Droit au bail				
2808	Autres immobilisations incorporelles				
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2811	Terrains				
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
2813	Constructions sur sol propre				
2814	Constructions sur sol d'autrui	1 603 760,75	122 364,26	468 419,48	1 257 705,53
2815	Installations, matériel et outillage techniques				
2818	Autres immobilisations corporelles	549 169,43	26 630,69	257 276,50	318 523,62
dont	Installations générales, agencements, aménagements divers				
dont	Matériel de transport	81 709,03	9 952,12	20 970,74	70 690,41
dont	Matériel de bureau et informatique	98 240,71	3 621,76	58 416,38	43 446,09
dont	Mobilier	369 219,69	13 056,81	177 889,38	204 387,12
TOTAL GENERAL		2 152 930,18	148 994,95	725 695,98	1 576 229,15

Désignation de l'établissement Saint-Vincent (Comptes regroupés) 10, rue de Lorraine 78100 Saint-Germain-en-Laye		TABLEAU DES PROVISIONS				EXERCICE	
						2006 en Euros	
N° DES COMPTES	INTITULES DES COMPTES	MONTANTS au 31 Décembre N-1 (1)	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE (2)	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE (3)	MONTANTS au 31 Décembre N (4) = (1) + (2) - (3)		
PROVISIONS REGLEMEENTEES							
141	Réserve de trésorerie	363 708,85			363 708,85		
14861	Reserves des plus values nettes d'actif immobilisé	1 067,00			1 067,00		
14862	Reserves des plus values nettes d'actif circulant						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
151	Provisions pour engagements de retraite	165 602,82	750,31		146 133,81		
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (grosses réparations)			20 219,32	24 793,09		
158	Autres provisions pour charges	2 838,57	21 954,52				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION AUTRES QUE COMPTES FINANCIERS							
29	Dépréciation des immobilisations						
39	Dépréciation des stocks et encours						
49	Dépréciation des comptes de tiers						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS							
59	Dépréciation des comptes financiers						
TOTAL GENERAL		533 217,24	22 704,83	20 219,32	535 702,75		
Dont dotations et reprises de l'exercice							
d'Exploitation							
Financières			750,31	20 219,32			
Exceptionnelles			21 954,52				

Désignation de l'établissement
Saint-Vincent
Saint-Vincent (Comptes regroupés)
 10, rue de Lorraine
 78100 Saint-Germain-en-Laye

**ETAT DES ECHEANCES
 DES CREANCES ET DES DETTES**

Exercice
 2006
 en Euros

CREANCES	MONTANT BRUT	DONT A UN AN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts			
Autres immobilisations financières	26 605,41		26 605,41
ACTIF CIRCULANT			
Comptes de liaison			
Avances et acomptes versés	2 802,12	2 802,12	
Créances clients et comptes rattachés	439 584,18	439 584,18	
Personnel et comptes rattachés	500,00	500,00	
Caisse sociales (sur rémunérations)			
Etat et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers	44 222,44	44 222,44	
TOTAL GENERAL	513 714,15	487 108,74	26 605,41
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit et organismes publics			
Comptes de liaison Siège	595 451,72	81 226,12	251 480,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 237,63	71 237,63	
Dettes fiscales et sociales	243 202,92	243 202,92	
Autres dettes	38 313,38	38 313,38	
TOTAL GENERAL	948 205,65	433 980,05	251 480,49

Désignation de l'établissement
Saint-Vincent (Etablissements conventionnés)
 10, rue de Lorraine
 78100 Saint-Germain-en-Laye

TABLEAU DES EMPRUNTS EN COURS

Exercice
 2006
 en Euros

ORGANISME PRETEUR	Date de souscription	Durée	Taux	Capital emprunté	Dettes en fin d'exercice N-1		Remboursements N		Dettes en fin d'exercice N	
					Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
SOCIETE GENERALE 909 (Travaux Foyer de Lorraine)	01/11/1991	15 ans	8,80%	250 016,39	25 560,74	1 042,16	25 560,74	1 042,16	0,00	0,00
SOCIETE GENERALE 003 (Aménagement cour Foyer de Lorraine)	31/10/1998	10 ans	6,45%	137 204,12	48 184,69	4 666,27	16 013,26	2 640,02	32 171,43	2 026,25
SOCIETE GENERALE 209 (Travaux du Gai Logis)	11/12/2002	15 ans	5,20%	262 040,20	224 566,87	77 775,52	13 844,59	11 350,61	210 722,28	66 424,91
SOCIETE GENERALE (Travaux mur mitoyen)	28/11/2003	63 mois	4,95%	60 000,00	39 699,82	3 274,42	11 872,62	1 698,18	27 827,20	1 576,24
SOCIETE GENERALE (Travaux de sécurité)	25/07/2005	120 mois	4,15%	373 678,76	359 280,17	67 996,74	35 587,90	14 238,28	323 692,27	53 758,46
Intérêts courus					1 124,61			-86,07	1 038,54	

TOTAL GENERAL		1 082 939,46	698 416,87	154 755,11	102 879,11	30 883,18	595 451,72	123 785,86
---------------	--	--------------	------------	------------	------------	-----------	------------	------------

DETAIL PASSIF

RESERVES

	FOYER DE LORRAINE	SERVICE JEUNES MAJEURS	SERVICE D'ACCUEIL URGENCE	TOTAL
<u>Provision réglementée - Réserve de trésorerie</u>				
<u>Compte 141</u>				
Solde au 31/12/2005	348 025,71	7 439,35	8 243,79	363 708,85
Reprise 2006				
Solde au 31/12/2005	348 025,71	7 439,35	8 243,79	363 708,85
<u>Réserve de trésorerie</u>				
<u>Compte 10682 (lié à l'investissement)</u>				
Solde au 31/12/2005		1 000,00		1 000,00
Affectation du résultat 2006		2 600,00		2 600,00
Solde au 31/12/2006		3 600,00		3 600,00
<u>Compte 10685</u>				
Solde au 31/12/2005	60 369,81	32 867,35	44 848,54	138 085,70
Affectation du résultat 2006				
Solde au 31/12/2006	60 369,81	32 867,35	44 848,54	138 085,70
<u>Réserve de compensation</u>				
<u>Compte 10686</u>				
Solde au 31/12/2005		8 000,00		8 000,00
Affectation du résultat 2006		36 914,46		36 914,46
Solde au 31/12/2006		44 914,46		44 914,46